

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DES FINANCES DU BUDGET ET
DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

CABINET DU MINSTRE

ORDONNANCE MINISTERIELLE N°540/.....¹²⁵³ DU 08/04/2026 PORTANT
NOMINATION DES CHEFS DES SERVICES PROVINCIAUX DU MINISTERE DES
FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la loi organique n°1/20 du 20 juin 2022 portant révision de la loi n°1/35 du 4 décembre 2008 relatives aux finances publics ;

Vu la loi n°1/05 du 17 mars 2025 portant modification de la loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le décret n°100/089 du 11 juillet 2025 portant réorganisation de l'administration provinciale ;

Vu le décret n°100/018 du 17 septembre 2025 portant modification du Décret n°100/002 du 05 août 2025 portant structure, fonctionnement et missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le décret n°100/024 du 18 septembre 2025 portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique ;

Vu le décret n°100/110 DU 08 décembre 2025 portant création, organisation, missions et fonctionnement des Directions Provinciales au ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique ;

ORDONNE :

Article 1 : Sont nommés :

1. Chef du Service Budget dans la Province de BUHUMUZA :

Madame KEZIMANA Claire

2. Chef du Service Budget dans la Province de BURUNGA :

Monsieur IRAMBONA Frérence

3. Chef du Service Budget dans la Province de BUTANYERERA :

MP

Monsieur MUNYENTWARI Jean Baptiste

4. Chef du Service Budget dans la Province de GITEGA :

Monsieur NDAYIKENGURUKIYE Philbert

Article 2 : Sont nommés :

1. Chef du Service Comptabilité dans la Province de BUHUMUZA :

Madame NDAYIRAGIJE Stéphanie

2. Chef du Service Comptabilité dans la Province de BURUNGA:

Monsieur NIYOYANKUNZE Didier

Article 3 : Sont nommés :

1. Chef du Service Patrimoine dans la Province de BUHUMUZA :

Monsieur NYANDWI Salvator

2. Chef du Service Patrimoine dans la Province de BUJUMBURA:

Monsieur RUDAKEMWA Jean Désiré

3. Chef du Service Patrimoine dans la Province de BURUNGA :

Monsieur NDAYISABA Audace

4. Chef du Service Patrimoine dans la Province de BUTANYERERA :

Monsieur NIKO Daddy

5. Chef du Service Patrimoine dans la Province de GITEGA :

Monsieur KARERWA Désiré

Article 4 : Sont nommés :

1. Chef du Secrétariat Exécutif de la Direction Provinciale de Contrôle des Marchés Publics en Province de BUHUMUZA :

Madame MUSAVYI Béatrice

2. Chef du Secrétariat Exécutif de la Direction Provinciale de Contrôle des Marchés Publics en Province de BUJUMBURA :

Monsieur NDUWAYO Jean Claude

3. Chef du Secrétariat Exécutif de la Direction Provinciale de Contrôle des Marchés Publics en Province de BURUNGA :

Monsieur NKURUNZIZA Prosper

Article 5 : est nommée Chef du service technique des marchés de fournitures en Province de BUTANYERERA : **Madame KUNDABOSE Marie Claire**

Article 6: Sont nommés :

1. Chef du service technique des marchés de travaux dans la Province de BUHUMUZA :

Monsieur NDUWAYO Eric

2. Chef du service technique des marchés de travaux dans la Province de BUJUMBURA :

Monsieur NDAYISABA Denise

3. Chef du service technique des marchés de travaux dans la Province de BURUNGA:

Monsieur SABUKWIGURA Gérard

4. Chef du service technique des marchés de travaux dans la Province de GITEGA:

Madame BIGIRIMANA Marie Beatrice

Article 7: Sont nommés :

1. Chef du service Transformation Numérique dans la Province de BUHUMUZA :

Monsieur ICOYITUNGIYE Kuzaimati

2. Chef du service Transformation Numérique dans la Province de BURUNGA :

Monsieur NINGANZA Isaïe

3. Chef du service Transformation Numérique dans la Province de BUTANYERERA :

Monsieur BIMENYIMANA Don Divin

4. Chef du service Transformation Numérique dans la Province de GITEGA :

Monsieur IGIRANEZA Jean Marie Vianney

Article 8 : Toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées

Article 9: La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature

Fait à Bujumbura le 08/04/2026

**LE MINISTRE DES FINANCES DU BUDGET ET DE
L'ECONOMIE NUMERIQUE**


Dr Alain NDIKUMANA

